

Atelier de synthèse sur la refonte du plan de circulation du Sentier

27 septembre à 18h30

Le projet de refonte du plan de circulation du Sentier a fait l'objet d'une concertation publique, comprenant une réunion publique de lancement en janvier et une marche exploratoire organisée en juin par la Mairie de Paris Centre pour observer la circulation dans le quartier du Sentier à l'heure de pointe du matin. Un atelier a été organisé en Mairie pour faire la synthèse des propositions de modifications du plan de circulation de ce quartier.

La révision du plan de circulation doit permettre de réduire le trafic de transit (qui ne fait que passer) tout en permettant aux usagers du quartier (riverains, livraisons, etc.) d'accéder à leur destination.

Les réflexions sur le Sentier font suite à la refonte du plan de circulation du Marais et des Îles, concerté en 2021 et en cours de mise en œuvre opérationnelle. L'objectif est de traiter l'entièreté du secteur Paris Centre, avec des réflexions qui s'ouvrent également sur le quartier Louvre-Opéra, afin d'apaiser les cœurs de quartier et d'accompagner la mise en place de la Zone à Trafic Limité en 2024.

Participants :

- Florent GIRY, adjoint au Maire de Paris Centre chargé de la voirie et des mobilités et la directrice adjointe du cabinet du Maire de Paris Centre ;
- Participants : des membres du Conseil de quartier (dont l'équipe d'animation) et du comité des mobilités actives de Paris Centre (représentants de Paris en Selle), des riverains.

IMPORTANT: Le compte rendu ci-dessous ne rend pas compte de l'exhaustivité des échanges (la retranscription complète de tous les débats et positions divergentes des participants n'est pas possible puisque plusieurs groupes ont travaillé en parallèle) mais il vise à balayer les principaux sujets abordés, des plus consensuels à ceux qui ont été les plus débattus. Il est publié dans une démarche de transparence sur la démarche de concertation, avec une limite importante de ne pouvoir pas retranscrire à l'écrit les « rapports de force » entre les avis divergents (toutes les remarques sont mises au même niveau, même si elles n'ont pas été exprimées par autant de participants).

Les ateliers ont été organisés en deux temps : un temps dédié au diagnostic et un temps dédié aux solutions envisageables

- Échanges sur les « itinéraires malins » : sur la base des itinéraires malins identifiés par la Mairie, les participants ont été invités à confirmer ou infirmer chaque rue proposée et à faire remonter d'autres éventuels itinéraires malins non pré-identifiés.
- Échanges sur les solutions possibles : sur la base des propositions d'évolutions théoriques soumises par la Mairie permettant de résorber les « itinéraires malins », les participants ont été invités à en évaluer la pertinence, la proportionnalité des contraintes générées par rapport au problème de circulation identifié, à les prioriser, à proposer des solutions alternatives, etc.

Le format retenu a permis de faire émerger des débats constructifs et de mettre en exergue les points de consensus et de désaccords entre les participants. En cela, la concertation a tout à fait rempli son rôle de « baromètre » pour identifier la sensibilité des différentes propositions, même si elle n'a pas vocation à fournir une photographie représentative des avis de l'ensemble des habitants et usagers de Paris Centre (comme toute concertation publique dont la participation se fait sur la base du volontariat).

Déroulé (18h30-20h) :

- Introduction et présentation du support : 15 minutes
- Présentation des cartes (existant, itinéraires malins et propositions) : 15 minutes
- Travail sur table par groupe : 30 minutes
- Restitution par table : 15 minutes
- Conclusion : 5 minutes

Les ateliers ont permis à la Mairie, au-delà des débats sur chaque proposition particulière, de tirer des enseignements généraux :

- Certains itinéraires "malins" correspondent à des axes structurants de fait qui sont privilégiés pour entrer et sortir du quartier : il faut donc choisir entre les assumer comme des axes structurants locaux dans la hiérarchie viaire, ou les traiter en modifiant le plan de circulation ;
- La circulation du quartier du Sentier est plutôt plus apaisée que dans d'autres quartiers de Paris Centre, avec toutefois des points noirs ;
- Le boulevard de Sébastopol apparaît comme une coupure au sein du quartier « Sentier - Arts et Métiers », notamment au regard du volume et des vitesses des véhicules ;
- La configuration du quartier rend difficile la logistique urbaine : il faut ajouter le plus possible des zones de livraison pour éviter que les rues soient bloquées par des camions en pleine voie ;

Table 1 :

- Consensus sur les itinéraires malins identifiés par la Mairie et les solutions proposées pour la rue de Cléry, la rue des Jeûneurs, la rue du Sentier (des ralentisseurs pourraient permettre de réduire la vitesse), la rue d'Aboukir, et la rue Saint-Denis ;
- Doute exprimé sur l'inversion induite par la modification rue d'Aboukir sur la rue du Caire, qui risque de créer des reports sur la rue du Sentier ;
- Confirmation du souhait de fermer la rue Notre-Dame de Recouvrance et la rue de la Villeneuve (partie haute), comme proposé pendant la marche exploratoire ;

Remarques complémentaires :

- L'entrée du boulevard de Bonne Nouvelle vers la rue de la Lune est problématique avec des conflits importants piétons/voitures, car l'espace public n'est pas lisible. Proposition d'étudier la fermeture de ce tronçon avec inversion du nord de la rue de Lune.
- Proposition d'ajouter l'inversion du 2^e tronçon de la rue Notre-Dame de Nazareth et la rue Salomon de Caus dans le quartier des Arts et Métiers.

→ Mairie Paris Centre : la concertation du quartier Arts et Métier a été réalisée dans le cadre du premier quartier « Embellir » le Marais-les Îles, en 2021, les arbitrages ont été rendus et présentés en réunion public à l'été 2022.

Table 2 :

- Consensus sur les itinéraires malins identifiés par la Mairie et les solutions proposées pour la rue du Sentier, la rue Saint-Denis, la rue Notre-Dame de recouvrance ;
- Un itinéraire malin est également observé via la rue Saint-Joseph (venant de la rue de Cléry). Son inversion ou fermeture pourrait permettre de réduire le trafic également sur la rue du Sentier ;
- Le groupe insiste sur le fait que la rue de Thorel est la seule entrée possible depuis les grands boulevards directement dans le quartier ;
- La rue du Sentier devrait rester un axe structurant local, notamment pour tenir compte des accès aux parkings en ouvrage. Il faut trouver une solution pour le dépôt minute des taxis / VTC devant l'hôtel en haut de la rue, qui bloquent régulièrement la circulation ;
- Proposition d'ajouter la fermeture de la rue Villeneuve (partie Haute), parallèle à Notre-Dame de recouvrance ;
- Une réserve sur l'inversion de la rue de Cléry, car cela entraînerait des difficultés pour les riverains d'accéder à la rue Poissonnière et sortir du quartier. La barrière existante rue des petits carreaux doit être mieux respectée avant de fermer le tronçon proposé rue de Cléry. La fermeture de Cléry empêche de sortir vers le sud et risque donc de rejeter la circulation vers le carrefour Aboukir/Saint-Denis qui est congestionné ;
- Une réserve sur l'inversion de la rue d'Aboukir : proposition de privilégier l'inversion du tronçon au sud entre rue Montmartre et rue Réaumur. Ceci permettrait de maintenir la traversée via Aboukir qui semble nécessaire avec de nombreuses livraisons, tout en apaisant la circulation en empêchant les flux amont.
- Concernant la rue de Richelieu, maintenir certains axes pour pénétrer dans le quartier du Sentier, même s'ils ne sont pas situés dans son périmètre stricto-sensu, paraît pertinent ;
- Dans la rue des Petits Champs et la rue Montmartre (partie dans le quartier Montorgueil), la restrictions d'accès et le statut d'aire piétonne ne sont pas respectés. Les participants observent notamment de nombreux taxis.
- La réservation aux bus du débouché de la rue de Richelieu sur la rue du 4 septembre risque de ne pas être respectée.

Remarques complémentaires :

- L'entrée du boulevard de Bonne Nouvelle vers la rue de la Lune est nécessaire pour le quartier. Une solution doit être trouvée, mais une fermeture ne paraît pas envisageable (désaccord avec l'autre table) ;
- Proposition d'inverser le sens de la rue Salomon de Caus dans le quartier Arts et Métiers.

→ Mairie Paris Centre : la concertation du quartier Arts et Métier a été réalisée dans le cadre du premier quartier « Embellir » le Marais-les Îles, en 2021, les arbitrages ont été rendus et présentés en réunion public à l'été 2022